

## Le nouveau compteur électrique

### D'irréductibles Maulois exigeant des réponses

Méfiant, des habitants refusent leur compteur Linky, et demandent au maire de Maule plus de renseignements.

« On a envoyé trois lettres recommandées pour faire part de nos inquiétudes, elles sont toutes restées sans réponse. » Comme d'autres Maulois, M. et Mme Udry voient d'un mauvais œil l'arrivée prochaine de Linky dans leur domicile, raison pour laquelle ils ont sollicité ERDF et le maire Laurent Richard, en vain. En cause, le silence des officiels qui entourent l'installation des compteurs Linky, alors qu'Internet s'est emparé du sujet, un peu à tort et à travers.

Pourquoi des villes les ont interdits ? Est-ce qu'ils peuvent installer les compteurs de force ? Va-t-il y avoir des problèmes de disjoncteurs ? Avec un relevé par jour, ERDF saura-t-il exactement quand vous cuisinez, vous lavez ou regardez la télévision ? Quelle quantité d'ondes vont-ils émettre ? Les Udry attendent des réponses : « Avec tout ce qu'on entend, on a de quoi s'inquiéter. On craint que ça fasse comme les médicaments, on



Ancienne employée d'EDF, Maryvonne Udry souhaiterait que Laurent Richard organise une réunion d'information.

dit que c'est pour notre bien, et quelques années plus tard, il faut tout jeter. » « Faut pas rêver, on se doute qu'au final, on sera bien obligés d'accepter, concède le couple. On demande seulement des explications avant qu'ERDF nous appelle, qu'on nous démêle le vrai du faux... Une réunion

publique serait le mieux. »

#### Le maire répondra à chaque courrier

Laurent Richard, en tant que maire et président du Syndicat d'énergie des Yvelines (Sey), se veut rassurant : « Ces craintes sont non-fondées... En comparaison à un réfrigé-

rateur ou un fer à repasser, un compteur Linky émet un taux d'ondes électromagnétiques 1200 fois inférieur. » Concernant une violation de la vie privée, il explique qu'il s'agit d'une application de gestion à distance, qui utilise certes le réseau de la maison, mais reste facultative. « Au contraire, cet outil est positif en matière d'économies d'énergies, assure Laurent Richard. Comme on mesure le niveau d'essence sur un tableau de bord, il permet de réguler sa consommation d'énergie. »

Rappelant que les communes n'ont pas le pouvoir de refuser l'arrivée des nouveaux compteurs, le maire pense qu'ERDF ne les imposera pas dans un premier temps, et doute qu'une réunion soit nécessaire. « J'ai prévu de répondre individuellement à ceux qui m'ont sollicité, mais pour une question de fiabilité, j'attends des précisions d'ERDF. » À Maule, le premier compteur Linky a été mis il y a une dizaine de jours. L'opération se poursuivra pour de nombreux foyers d'ici la semaine prochaine.

T.D.

### Olivier Lanoë, un usager pas inquiet



Olivier Lanoë (à droite) et l'équipe venue poser le compteur à son domicile.

Habitant à Maule, Olivier Lanoë est le premier Yvelinois à avoir reçu le compteur Linky. Cet architecte de 44 ans n'est pas inquiet d'avoir ce boîtier chez lui. Il y voit plutôt des avantages. « On peut suivre sa consommation au jour le jour. C'est pratique pour prévoir son budget avant même d'avoir reçu sa facture », explique-t-il.

La polémique et la psychose qui entourent le nouveau compteur l'amusent plutôt. « Je vois plus de danger à se rendre à Paris un jour de pic de pollution que d'avoir ce boîtier chez soi », affirme-t-il.

« Les gens utilisent tous les jours des smartphones, des box, des tablettes numériques et toutes sortes d'appareils qui émettent beaucoup plus que ce compteur », poursuit-il.

Quant au risque de divulgation de données personnelles, là encore, il sourit : « Les gens exposent leur vie privée à longueur de journée sur les réseaux sociaux. Je ne vois pas très bien ce qu'ils craignent par rapport à leur consommation en électricité. D'autant que les données sont sécurisées », conclut-il.

# Le compteur électrique Linky arrive chez vous

À ce jour, 800 000 compteurs Linky dits « intelligents » ont été installés en France. Dans les Yvelines, la pose a commencé à Maule et aux Mureaux, toute la région d'Aubergenville est concernée. Suivront le Bonnières et l'agglomération mantaise en 2019.

Il est vert pomme. Il s'appelle Linky, c'est le nouveau compteur électrique dit « intelligent » ou « communicant ». Contesté par certains qui en ont une peur bleue (lire ci-dessous), il arrive dans nos foyers. Les premiers Linky ont été installés le 3 mai à Maule. Cette semaine, la ville des Mureaux organise une réception pour marquer le lancement des opérations de pose sur son territoire. Avant la fin de l'été, Epône, Aubergenville, Flins-sur-Seine, Bouafle, Chapet, Ecqueville, Bazemont, Herbeville, Aulnay-sur-Mauldre, Andeluz, La Falaise et Nezel seront équipés.

Sur la carte du déploiement des 660 000 compteurs prévus dans les Yvelines, figure ensuite la pointe ouest du département, dans un périmètre allant de Septeuil à Biaruz (incluant Rosny-sur-Seine, le Bonnières et le plateau de Bréval), qui sera équipée entre 2017 et 2018. L'agglomération mantaise est programmée pour 2019.



Lors du remplacement, ni le compteur et ni la pose ne sont facturés.

## Gratuit pour les clients

Il s'agit d'une opération qui couvre tout le territoire national. Au total, ERDF a pour objectif de remplacer 90 % des anciens compteurs dans 35 millions de foyers. Sont concernés les particuliers, les commerces, les collectivités et tous les bâtiments disposant d'une puissance électrique individuelle inférieure ou égale à 36 kVA (kilo voltampère). L'investissement est considérable. Il représente 5 milliards d'euros dont 95 millions pour les Yvelines. Les clients n'auront rien à déboursier à la pose. Le compteur et l'installation sont entièrement gratuits. Mais il faudra bien payer un jour. On peut difficilement imaginer que cette dépense ne sera pas répercutée à un moment ou à un autre sur le prix du kilowatt/heure.

## 10 à 12 % d'économie sur la facture

Le projet entre dans le cadre de la loi de transition énergé-

tique. Explications : avec l'émergence des énergies nouvelles, comme l'éolien et le solaire, le réseau devient plus complexe à gérer et à contrôler. D'où la nécessité d'un compteur intelligent.

Il permet aussi à chaque client de mieux maîtriser sa consommation avec des informations quotidiennes fournies en temps réel. Une étude a été effectuée auprès d'un bailleur social dans la banlieue lyonnaise dont les logements ont été dotés du compteur Linky. Il en ressort une économie de 10 à 12 % sur la note d'électricité des foyers.

## Une technologie sûre, selon ERDF

Avec le système Linky, finis les relevés de compteurs et la facturation sur estimation. À ce jour, 800 000 foyers ont été équipés. 300 000 l'ont été dans le cadre d'un vaste test réalisé entre 2009 et 2011 dans la région lyonnaise et dans le couloir

rhodanien.

Sur ces 300 000 compteurs posés huit incidents ont été constatés. « Il s'agit de départs de flammes dues à un échauffement. Ce n'était pas lié au compteur lui-même, mais à la pose et plus précisément au serrage. Depuis, nous avons conçu un matériel de serrage mieux adapté », explique le service communication d'ERDF.

Le compteur Linky fonctionne par courants porteurs en ligne (CPL), une technologie connue depuis plus de 60 ans. Elle est déjà utilisée par ERDF dans 11 millions de foyers qui ont un contrat « heures creuses, heures pleines ».

Certains boîtiers de commande à distance l'emploient également. Selon ERDF, c'est une technologie sûre et sans danger. Cela n'a pas empêché qu'une véritable psychose se développe sur Internet.

Francine Carrière

## Pourquoi Linky fait-il peur ?

Les anti-Linky se déchaînent sur Internet où des pétitions circulent pour mettre en garde les usagers contre ce système. Plusieurs associations ont tenté, en vain, de l'interdire. ERDF assure que ce nouveau compteur est sans danger.

On n'a plus la tête comme un compteur bleu, mais voilà que l'on a une peur bleue du petit boîtier vert. Il suffit de naviguer sur Internet pour voir à quel point la psychose a gagné du terrain. « Par rapport au nombre de personnes déjà équipées, on aperçoit que c'est un petit nombre de personnes mais qui font beaucoup de bruit », estime Bernard Costagliola, le directeur territorial ERDF Yvelines.

Electricité Réseau Distribution France ne paie-t-elle pas aujourd'hui les mensonges d'autrefois, quand on nous annonçait que le nuage radioactif de Tchernobyl s'était arrêté aux frontières de la France, quand EDF et les industriels liés au nucléaire continuaient à jouer l'opacité ? C'est bien possible.

En tout cas, l'association Robin des toits, UFC-Que Choisir, le syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire et le syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité ont tenté d'interdire le déploiement du système Linky. Tous ces organismes ont été déboutés par décision du Conseil d'État en 2013.

## Polémique sur les rayonnements

D'autres organismes comme Next-up ou le CRIREM (Centre

de recherche et d'information indépendant sur les rayonnements électromagnétiques) alertent sur les dangers des rayonnements électromagnétiques et des courants porteurs en ligne (CPL).

Le compteur Linky utilise en effet le courant porteur en ligne. Mais selon ERDF, c'est sans danger : « Il n'utilise le CPL qu'une minute par 24 heures pour communiquer les données », précise le service communication.

Une étude a été réalisée par l'Agence nationale des Fréquences qui montre que le compteur Linky n'émet pas plus de rayonnement électrique que l'ancien compteur et beaucoup moins qu'un fer à repasser, un réfrigérateur, un grille-pain ou un sèche-cheveux, autant d'objets qui entourent notre quotidien et que nous utilisons sans nous poser de question.

Le Linky a été certifié conforme par le Laboratoire national de métrologie et d'essais basé à Trappes.

D'autre part, à l'inverse des téléphones portables par exemple, ou d'autres boîtiers électroniques, le compteur n'émet aucune onde.

Autre motif d'anxiété : la confidentialité. Certains craignent que les informations sur leur consommation en élec-



L'Agence nationale des Fréquences a fait une étude comparative du rayonnement électromagnétique de divers appareils domestiques qui montre que le compteur Linky a un champ magnétique très faible. Étude validée par l'Organisation mondiale de la Santé.

tricité ne partent dans la nature et ne révèlent leur vie privée. Le niveau de sécurité du dispositif de transmission est identique à celui des banques et de la Dé-

fense nationale. Linky ne transmet que des chiffres de consommation et rien d'autre. En clair, il ne dit pas si vous prenez une douche chaude en pleine nuit

ou si vous repassez votre linge. Conscient des inquiétudes que génère l'arrivée du nouveau boîtier, ERDF propose aux maires qui le souhaitent d'organiser des

réunions d'information pour les habitants. Cela suffira-t-il à rassurer dans les chaumières ?

F.C.